#### Édition N° 289 – Avril 2022





<u>Directeur de la Publication</u> : Loïc RAOULT - <u>Rédacteur</u> : Frédéric LE MOULLEC <u>Membre du Comité de rédaction</u> : Carine DESGUÉ

# <u>Édito</u>

## Soutien humain et républicain à l'Ukraine

Samedi dernier, nous étions près de 200 participants (citoyens, élus) rassemblés au sein de la Place des Droits de l'Homme à Saint-Brieuc pour répondre à l'appel de la Ligue des Droits de l'Homme, de Amnesty International, de l'Association de solidarité avec les travailleurs immigrés (Asti) et la Cimade (solidarité active avec les migrants, les réfugiés et demandeurs d'asile). Nous étions présents pour dire notre incompréhension et notre indignation face à la situation que connaissent nos amis ukrainiens depuis plusieurs semaines.

L'AMF 22 souhaite renouveler tout son soutien et toute sa solidarité au peuple ukrainien, victime d'une agression des plus violentes et des plus horribles.

Nous condamnons l'invasion russe dans ce pays en totale violation avec le respect du droit international. Et nous sommes convaincus des capacités de l'Union Européenne à mettre un terme rapidement à ces dissensions.

Dès le début de ce conflit, les costarmoricaines et les costarmoricains se sont mobilisés pour apporter de l'aide à cette population qui subit de plein fouet la folie d'un seul homme animé par la nostalgie de reconstituer un empire d'un temps révolu. Comment pouvons-nous imaginer qu'en 2022, il serait encore possible qu'une guerre impulsée par la volonté de renouer avec une puissance passée menace l'équilibre pacifique de notre monde ?

Le prix que paie actuellement la population ukrainienne est fort : une population qui n'est plus en sécurité, contrainte de se cacher, de se déplacer, de fuir... des familles décimées, endeuillées, dans l'angoisse de tout laisser après elles ou de perdre la vie dès qu'une offensive est lancée.

Très sensibles à cette situation tragique, les associations d'élus ont appelé à l'expression de notre solidarité nationale et de notre fraternité républicaine. Et vous êtes nombreux à apporter votre contribution. Nous saluons votre mobilisation pragmatique et vous remercions pour votre réactivité, votre efficacité et votre humanité.

Ainsi, dans le département, un élan de générosité et de solidarité humaine s'est développé spontanément dans nos communes avec la collecte de dons (matériel, alimentaires, vêtements, financier...) coordonnée par des acteurs départementaux - en particulier des structures associatives ou caricatives bien identifiées - et acheminée vers les pays voisins de l'Ukraine pour être au plus près des frontières.

En parallèle du déploiement de ces aides d'urgence, les communes ont fait remonter auprès du Préfet, en charge de la coordination des services de l'Etat, les hébergements disponibles sur notre territoire pour accueillir les ukrainiens qui ont pris la lourde décision de quitter leur pays.

Depuis quelques jours, les Côtes d'Armor accueillent des réfugiés, souvent des femmes et des enfants. Les acteurs départementaux sont là aussi présents pour fournir des kits d'hygiène, des paniers alimentaires et d'autres matériels. Une priorité est de scolariser les enfants en âge de l'être. Un réseau de traducteurs est mobilisé pour faciliter les échanges avec eux.

La situation en Ukraine ne cesse de s'aggraver. Via l'AMF nationale, l'Ambassadeur de Russie en France a été saisi suite à la disparition de Ivan FEDOROV, Maire de Melitopol et de Evguen MATVEIEV, Maire de Dniproroudné. D'après de nombreuses informations concordantes, ces derniers auraient été enlevés par les forces militaires russes. Depuis quelques autres Maires ont disparu laissant craindre la même suspicion d'enlèvement. Notre collègue Maire de Melitopol a été libéré. Nous sommes inquiets pour eux, demandons leur libération immédiate et exigeons recevoir l'assurance de la préservation de leur intégrité physique.

Mes chers Collègues, nous mesurons la chance que nous avons de vivre dans la Patrie des Droits de l'Homme. Notre pays qui avec la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 a gravé dans le marbre des droits et principes qui constituent l'essence même de notre démocratie actuelle. C'est une de nos normes de référence avec une valeur constitutionnelle.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 votée par l'Assemblée Générale des Nations Unies au sortir de près de 6 années de Guerre Mondiale, proclame la protection de droits fondamentaux en particulier le droit à la vie, à la sûreté, à l'intégrité, à la liberté, le droit d'être protégé contre les menaces d'agression...

Hélas, 74 années plus tard, certains droits fondamentaux sont bafoués en Ukraine. Cette situation est inacceptable tant humainement que démocratiquement. La recherche d'une paix immédiate doit être la priorité absolue pour éviter une extension de ce conflit.

Puisse notre chère devise nationale « Liberté, Égalité, Fraternité », de par sa valeur universelle et intemporelle, guider les négociations entre les dirigeants russes et ukrainiens, faire taire les armes et préserver la Paix entre nos peuples.

Vive la République! Vive l'Ukraine! Vive l'Europe! Vive la Paix entre les Peuples!

> Loïc RAOULT Président de l'AMF 22

## INFORMATIONS DÉPARTEMENTALES

## FDSEA des Côtes d'Armor Grippe aviaire « risque élevé »

Le virus de la grippe aviaire est arrivé en France et risque à tout moment de toucher des élevages de volailles. Le nombre de cas est en augmentation (deux cas ont été détectés en Bretagne).

Vous trouverez en annexes 1 et 2 un courrier de la FDSEA ainsi qu'une affiche.

### ADIL des Côtes d'Armor Numéro vert SOS LOYERS IMPAYÉS

La trêve hivernale se termine le 31 mars au soir. Afin de pouvoir sensibiliser le grand public, L'ADIL des Côtes d'Armor souhaite lancer une campagne de communication sur Numéro Vert SOS Loyers Impayés 0805 160 075.

En tant qu'antenne de prévention des expulsions, l'ADIL se tient à la disposition des locataires et des bailleurs pour délivrer une information neutre, objective et gratuite sur les démarches à réaliser, les procédures en cours.

Vous trouverez, en pièce jointe, un flyer de communication sur le sujet. Nous vous serions reconnaissants de transmettre ce dernier à l'ensemble des communes des Côtes d'Armor, pour une diffusion à leur convenance, dans les bulletins municipaux et en mairie, le cas échéant.

Nous profitons de cette demande afin de vous informer que l'ADIL, en collaboration avec l'ensemble des services départementaux de l'Etat et du Conseil Départemental, a répondu favorablement aux sollicitations gouvernementales, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions interministériel de prévention des expulsions locatives 2021-2022. Les objectifs sont multiples à savoir renforcer les actions de la CCAPEX, (Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions), intensifier la coordination des acteurs et intervenants à tous les stades de la procédure, éviter la précarisation des locataires comme des bailleurs.

Aussi, Anne-Sophie BODDAERT, juriste à l'ADIL, nouvellement chargée de mission prévention des expulsions, se tient à la disposition des maires et personnels de mairie pour apporter des conseils et informations en la matière.

Vous trouverez, ci-après, ses coordonnées : <u>as.boddaert-adil22@orange.fr</u>, standard : 02-96-61-88-40

Vous trouverez en annexe 3 un flyer

#### Permanences avril

Vous trouverez en **annexe 4**, la **liste des permanences** de l'ADIL 22 sur l'ensemble du département pour le mois d'avril 2022.

Contact au 02.96.61.50.46 (de 9 h à 12 h 30 du lundi au vendredi) ou possibilité de prise de rendez-vous en ligne <a href="http://reservation.adil22.org/">http://reservation.adil22.org/</a>.

Toutes les permanences du département s'effectueront uniquement sur rendez-vous, avec port du masque obligatoire et respect de la distanciation sociale.

« L'ADIL 22 est une association d'accès au droit qui offre aux particuliers une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement. »

## Réseau Élues Locales Journée dédiée aux femmes en politique – 25-06-22

Le samedi 25 juin, le Réseau Élues Locales organise au Conseil départemental des Côtes d'Armor une journée dédiée aux femmes en politique et articulée autour de deux temps forts :

- Un temps d'échanges d'1h30 entre les participantes pour évoquer les défis du mandat,
- Une formation de 5h sur le thème de "Réussir ses prises de paroles en public" ou "Gérer sa communication sur les réseaux sociaux".

Vous êtes intéressée ?

Nous vous invitons à contacter Armelle Lefebvre au 06 71 51 89 83 ou par mail : armelle@elueslocales.fr

## INFORMATION RÉGIONALE

# Agence Bretonne de la Biodiversité Nouveau! L'interface MaQuestion #biodiversitéBZH est en ligne!

Entièrement dédiée aux pros qui veulent agir en faveur de la nature, <u>MaQuestion #biodiversitéBZH</u> est une interface accessible sur le site biodiversite.bzh. Animée et alimentée par le Réseau de l'accompagnement de la biodiversité bretonne, elle permet aux porteurs de projets d'accéder en une seule recherche à 3 types de ressources :

- de la **documentation** pratique et opérationnelle,
- des contacts du Réseau breton de l'accompagnement,
- des pistes de **financement**.

#### 3 cas pratiques :

Jean-Charles B est directeur des services techniques d'une commune costarmoricaine de 1230 habts. Il travaille sur un projet de lotissement en périphérie. Le maire de la commune lui demande d'intégrer la biodiversité dans ce projet d'aménagement, mais il ne sait pas par où commencer.

MaQuestion permet à Jean-Charles d'identifier rapidement des ressources documentaires utiles à son projet, dont le Recueil méthodologique pour les projets territoriaux en faveur de la biodiversité. Pour l'aider à construire son projet, il identifie également une chargée de mission de la Région Bretagne, acteur généraliste au sein du Réseau de l'accompagnement, ainsi qu'un « superspécialiste » du sujet, une personne du CAUE des Côtes-d'Armor.

Solenn C est agricultrice en GAEC dans le Finistère. Son exploitation est un élevage porcin disposant de 120 ha de SAU, cultivée en maïs et céréales. Dans le cadre des actions du bassin versant local, les associés du GAEC ont commencé à restaurer des haies. Consciente du déclin de la biodiversité, Solenn aimerait faire davantage pour préserver la faune sauvage sur son exploitation et elle souhaite s'informer sur les financements dont elle pourrait bénéficier.

Sur MaQuestion, elle repère un appel à projets en cours porté par le Département du Finistère pour soutenir les investissements permettant de mieux concilier faune et cultures. L'interface lui propose également une plaquette présentant le programme « Des terres et des Ailes » de la LPO et une mise en relation directe avec la personne en charge de ce dispositif en Bretagne.

Annick G est la patronne d'une PME de 10 salarié-e-s localisée en Ille et Vilaine qui fabrique des filets de pêche biodégradables. Elle recherche des partenaires pour expérimenter son produit et attester de l'absence d'impact de sa production sur la biodiversité marine.

En cliquant sur l'onglet « Être mis-e en relation avec des professionnel-le-s pour m'accompagner » sur MaQuestion, elle identifie plusieurs structures généralistes, dont l'OFB qui pourra l'aider à trouver des partenaires prêts à l'aider à tester son produit. Elle se met également en contact avec un acteur local spécialisé dans le domaine de la croissance bleue, Gaia Terre Bleue.

Maintenant que vous savez tout, c'est à vous!

Utilisez, faites connaître et enrichissez l'interface unique des porteurs de projets engagés pour la nature !

Rendez-vous sur MaQuestion #biodiversitéBZH

Lien vers l'interface : https://www.biodiversite.bzh/maquestion

Vous trouverez en annexes 5 et 6, la plaquette et la notice

#### **INFORMATIONS NATIONALES**

## Communiqué de presse de l'AMF Nationale

Dégel du point d'indice de la Fonction Publique : l'AMF s'étonne du calendrier et de la méthode employée par le Gouvernement

Vous trouverez à l'adresse <u>https://www.amf.asso.fr/documents-degel-du-point-dindice-la-fonction-publique-lamf-setonne-du-calendrier-la-methode-employee-par-gouvernement/41147</u> le communiqué de presse de l'AMF Nationale

## Élections présidentielles : n'oublions pas les quartiers populaires

Vous trouverez à l'adresse <u>https://www.amf.asso.fr/documents-election-presidentielle-noublions-pas-les-quartiers-populaires-/41162</u> le communiqué de presse de l'AMF Nationale

